

**EN PISTE INC.**

**RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

**31 DÉCEMBRE 2025**

**EN PISTE INC.**

**RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

**31 DÉCEMBRE 2025**

**SOMMAIRE**

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

**ÉTATS FINANCIERS**

Bilan	1
Évolution de l'actif net	2
Résultats	3
Flux de trésorerie	4
Notes complémentaires	5

Aux membres de En piste Inc.,

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme En Piste Inc. (« l'organisme »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière .

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne .
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de l'audit.

Montréal (Québec)

26 mars 2026

MNP<sup>1</sup> SENCRL, S.F.

<sup>1</sup> CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A111929

**EN PISTE INC.**  
**BILAN**  
**31 DÉCEMBRE 2025**

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Encaisse	73 040	194 819
Compte avantage entreprise	63 241	360 176
Compte épargne à terme 1.9% échéance janvier 2026	250 000	-
Comptes clients et autres créances - note 3	14 773	35 107
Subventions à recevoir	350 009	61 145
Frais payés d'avance	20 920	24 638
	771 983	675 885
<b>IMMOBILISATIONS - note 4</b>	10 307	13 080
	<b>782 290</b>	<b>688 965</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Créditeurs - note 5	92 906	114 690
Apports reportés - note 6	459 913	324 054
Produits perçus d'avance	40 125	61 352
	592 944	500 096
<b>ACTIF NET</b>		
AFFECTATIONS INTERNES - note 7	60 944	60 944
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	10 307	13 080
NON AFFECTÉ	118 095	114 845
	189 346	188 869
	<b>782 290</b>	<b>688 965</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**



\_\_\_\_\_  
Administrateur

\_\_\_\_\_  
Administrateur

EN PISTE INC.

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET  
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

	Affectation interne note 7	Investi en Immobi- lisation	Non affecté	2025	2024
	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	60,944	13 080	114 845	188 869	191 273
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	(2 773)	3 250	477	(2 404)
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>60,944</b>	<b>10 307</b>	<b>118 095</b>	<b>189 346</b>	<b>188 869</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**EN PISTE INC.**  
**RÉSULTATS**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025**

	2025	2024
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
<b>Subventions</b>		
Conseil des arts du Canada - Fonctionnement	48 500	48 500
Conseil des arts et des lettres du Québec - Fonctionnement	262 400	217 300
Conseil des arts et des lettres du Québec - Développement numérique	66 884	61 676
Conseil des arts et des lettres du Québec - Circulation cirque	235 658	244 420
Conseil des arts et des lettres du Québec - Programme remboursement	26 821	121 641
Conseil des arts et des lettres du Québec - Mutualisation	2 700	-
Conseil des arts et des lettres du Québec - Circulation relève	47 722	16 231
Service Québec - formation	115 397	140 553
Compétence Culture	55 000	55 000
Commission des partenaires du marché du travail - formation Lionel-Groulx	34 884	29 646
Conseil des arts du Montréal - Fonctionnement	36 000	36 000
Conseil des arts de Montréal - Programme Tremplin	2 350	2 350
Conseil des arts de Montréal - Prix du CAM	15 000	15 000
MCCQ - Mesure CNESST	7 400	8 400
MCCQ - Grand rendez-vous	1 400	8 500
MCCQ - Développement de la filière	25 751	8 885
Conseil des arts du Canada - pulsion numérique	-	25 270
Conseil des arts du Canada - transformation numérique	25 000	-
FADM - Caisse de la culture	3 000	-
	<u>1 011 867</u>	<u>1 039 372</u>
<b>Autres produits</b>		
Cotisations annuelles	73 609	67 968
Inscriptions à la formation continue	23 533	30 339
Ristourne assurance collective	44 667	38 856
Autres revenus	17 793	13 359
	<u>159 602</u>	<u>150 522</u>
	<b>1 171 469</b>	<b>1 189 894</b>
<b>CHARGES</b>		
Rémunération du personnel	421 170	353 527
Formation régionale et multirégionale	151 720	169 520
Mesure d'aide à la circulation	235 658	244 420
Programme remboursement des entrainements	26 821	121 641
Implantation de la mesure CNESST	10 400	8 400
Circulation relève	31 715	16 231
Grand rendez-vous de l'enseignement	1 400	8 500
Développement de la filière	22 107	8 885
Perfectionnement en technique scénique	38 456	29 646
Transformation numérique	-	25 270
Prix du cirque	20 000	15 000
Vie associative	32 390	41 491
Communications	13 462	12 448
Administration	160 392	130 798
Amortissement des immobilisations	2,773	6,521
Autres dépenses	2,528	-
	<u>1 170 992</u>	<u>1 192 298</u>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>477</b>	<b>(2,404)</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

EN PISTE INC.

FLUX DE TRÉSORERIE  
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

	2025	2024
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	477	(2 404)
Éléments sans incidence sur les liquidités :		
Amortissement des immobilisations	2 773	6 521
	<u>3 250</u>	<u>4 117</u>
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Comptes clients et autres créances	20 334	( 90)
Subventions à recevoir	(288 864)	1 414
Frais payés d'avance	3 718	(5 122)
Créditeurs	(21 784)	22 790
Apports reportés	135 859	(255 138)
Produits perçus d'avance	(21 227)	28 982
	<u>(171 964)</u>	<u>(207 164)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>(168 714)</u>	<u>(203 047)</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations		
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>-</u>	<u>(7 834)</u>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<u>(168 714)</u>	<u>(210 881)</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE	<u>554 995</u>	<u>765 876</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE</b>	<b><u>386 281</u></b>	<b><u>554 995</u></b>
Représentée par:		
Encaisse et compte avantage entreprise	136 281	554 995
Compte d'épargne à terme	250 000	-
	<u>386 281</u>	<u>554 995</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## EN PISTE INC.

### NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 DÉCEMBRE 2025

#### 1 FORME JURIDIQUE ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

EN PISTE INC. (l'« Organisme »), constitué, depuis le 3 octobre 1997, en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour mandat de développer et de promouvoir les arts du cirque au Québec.

En Piste Inc. est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et est exempté des impôts sur les bénéfices.

#### 2 MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

##### Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

L'organisme constate les produits de cotisations annuelles, les inscriptions, la ristourne d'assurance et les autres produits lorsqu'ils sont gagnés, plus précisément lorsqu'il y a des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, les montants sont déterminés ou déterminables et le recouvrement est raisonnablement assuré.

##### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les éléments des états financiers qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations incluent la durée de vie des immobilisations aux fins du calcul de l'amortissement et l'évaluation de leur valeur recouvrable nette. Le recouvrement des subventions à recevoir sont également sujet à certaines estimations et hypothèses. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

##### Instruments financiers

###### *Évaluation des instruments financiers*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de l'encaisse, du compte avantage entreprise, du compte d'épargne, des comptes clients et autres créances, à l'exception des sommes à recevoir de l'État et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs et frais courus.

## EN PISTE INC.

### NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 DÉCEMBRE 2025

#### 2 MÉTHODES COMPTABLES (suite)

##### Instruments financiers (suite)

###### *Dépréciation*

Les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciations. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

##### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ainsi que les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

##### Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon les méthodes et taux indiqués ci-dessous. Elles sont aussi soumises à des tests de dépréciation.

Équipement informatique	Linéaire	5 ans
-------------------------	----------	-------

##### Site internet

Le site internet est amorti en fonction de sa durée de vie utile, lors de sa mise en ligne, selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 20%.

##### Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque les circonstances indiquent qu'ils ne contribuent plus à la capacité de l'organisme de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs ou du potentiel de service qui sont associés aux actifs à long terme est inférieure à leur valeur comptable nette. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur ou sur son coût de remplacement. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises.

#### 3 COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Comptes à recevoir	-	202
Sommes à recevoir de l'État	13 836	34 905
Intérêts à recevoir	937	-
	<u>14 773</u>	<u>35 107</u>

EN PISTE INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
31 DÉCEMBRE 2025

4 IMMOBILISATIONS

	2025		2024	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
CORPORELLES				
Équipement informatique	36 326	30 842	5 484	7 051
	<u>36 326</u>	<u>30 842</u>	<u>5 484</u>	<u>7 051</u>
INCORPORELLES				
Site Internet	20 442	15 619	4 823	6 029
	<u>20 442</u>	<u>15 619</u>	<u>4 823</u>	<u>6 029</u>
	<u>56 768</u>	<u>46 461</u>	<u>10 307</u>	<u>13 080</u>

5 CRÉDITEURS

	2025	2024
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	42 167	94 761
Salaires et vacances	50 739	19 929
	<u>92 906</u>	<u>114 690</u>

EN PISTE INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
31 DÉCEMBRE 2025

6 APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice considérées et destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde 31 déc. <b>2024</b>	Octroi	Constaté à titre de produits	Solde 31 déc. <b>2025</b>
	\$	\$	\$	\$
Caisse de la culture	3 000	3 000	3 000	3 000
CALQ - destination cirque	-	281 294	235 658	45 636
CALQ - développement numérique	60 500	181 500	66 884	175 116
CALQ - programme remboursement	49 785	-	26 821	22 964
CALQ - circulation relève	48 769	63 750	47 721	64 798
CALQ - mutualisation	-	6 000	2 700	3 300
CAM - résidence impact	2 350	-	2 350	-
MCCQ - Mesure CNESST	27 135	-	7 400	19 735
MCCQ - Grand rendez-vous	1 400	-	1 400	-
MCCQ - Développement filière	131 115	20 000	25 751	125 364
	<b>324 054</b>	<b>555 544</b>	<b>419 685</b>	<b>459 913</b>

7 AFFECTATIONS INTERNES

Au cours d'exercices antérieurs, le conseil d'administration a résolu d'affecter des sommes à titre de réserves. À la fin de l'exercice, les variations survenues dans les affectations internes sont les suivantes :

	Solde 31 déc. <b>2024</b>	Affectation durant l'exercice	Utilisation annulation durant l'exercice	Solde 31 déc. <b>2025</b>
	\$	\$	\$	\$
Réserve en cas d'imprévus	40 944	-	-	40 944
Réserve au développement	20 000	-	-	20 000
	<b>60 944</b>	-	-	<b>60 944</b>

Ces fonds affectés ne peuvent être utilisés à d'autres fins sans l'autorisation préalable du conseil d'administration.

## EN PISTE INC.

### NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 DÉCEMBRE 2025

#### 8 POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

##### Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition de l'organisme aux risques à la date du bilan.

##### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses fournisseurs. Les fournisseurs sont généralement remboursés dans un délai court.

##### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux subventions à recevoir.

Les subventions à recevoir font l'objet d'une entente. L'organisme a la quasi-certitude de les recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.